



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché ( avis rectificatif )

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-18608>

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 24-18608

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06)

**Forme juridique de l'acheteur** : Organisme de droit public

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Loisirs, culture et culte

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS DE CANNES

**Description** : Le présent marché est passé selon une procédure avec négociation. Il est soumis aux dispositions des articles L. 2124-3, R. 2124-1, R. 2124-3-3°, et R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la commande publique. Il est recouru à cette procédure car le marché comporte des prestations de conception. Cette procédure se déroule en deux phases principales : 1. Une phase de remise de candidatures à l'issue de laquelle seront sélectionnés les candidats qui seront admis à présenter une offre ; les candidats ayant été retenus à la suite de cette étape de sélection seront destinataires d'une lettre de consultation les invitant à remettre leur offre. Les informations fournies dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) « phase candidatures » ont pour objet de permettre aux opérateurs économiques de déterminer la nature et la portée du marché et de se positionner pour participer à la procédure. 2. Une phase de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, parmi les offres remises par les candidats présélectionnés. Des négociations pourront être préalablement engagées dans les conditions fixées au règlement de la consultation. Les travaux à réaliser appartiennent à la catégorie ouvrages de bâtiment : réutilisation/réhabilitation. La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le programme des travaux. La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 2 175 000 euros H.T. L'exécution des travaux est prévue par phases, essentiellement pendant la saison estivale, à compter de l'année 2026 (y compris période de préparation de la première phase de travaux) et jusqu'en 2028 inclus. Les travaux seront réalisés en site occupé. Ils seront exécutés en

parallèle des travaux de rénovation du salon des ambassadeurs (année 2025) et des travaux de rénovation de la rue intérieure du niveau -1 au niveau +5 (années 2025-2026-2027). L'ensemble de l'établissement est classé ERP type T, L, N, P, W, PA. Catégorie 1ère

**Identifiant de la procédure** : 7131b973-415b-4c0a-be91-1232cae6ac4e

**Identifiant interne** : 24/04

**Type de procédure** : Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

#### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Services

**Nomenclature principale** ( cpv ) : 71300000 Services d'ingénierie

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Adresse postale** : Palais des Festivals et des Congrès de Cannes

**Ville** : Cannes Cedex

**Code postal** : 06414

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

#### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires** : Dans le cadre de la préparation de leur réponse, les candidats qui auront été admis à présenter une offre seront tenus d'effectuer une visite du site, sous peine de rejet de leur offre.

**Base juridique** :

Directive 2014/24/UE

#### 2.1.5 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Le soumissionnaire doit présenter une offre pour l'ensemble des lots**

#### 2.1.6 Motifs d'exclusion

Situation analogue à la faillite prévue dans la législation nationale : Voir règlement de la consultation

Faillite : Voir règlement de la consultation

Corruption : Voir règlement de la consultation

Concordat : Voir règlement de la consultation

Participation à une organisation criminelle : Voir règlement de la consultation

Accords avec d'autres opérateurs économiques en vue de fausser la concurrence : Voir règlement de la consultation

Manquement aux obligations dans le domaine du droit environnemental : Voir règlement de la consultation

Blanchiment de capitaux ou financement du terrorisme : Voir règlement de la consultation

Fraude : Voir règlement de la consultation

Travail des enfants et autres formes de traite des êtres humains : Voir règlement de la consultation

Insolvabilité : Voir règlement de la consultation

Manquement aux obligations dans le domaine du droit du travail : Voir règlement de la consultation

Biens administrés par un liquidateur : Voir règlement de la consultation

Coupable de fausses déclarations, non-communication, n'a pas été en mesure de fournir les documents requis et a obtenu des informations confidentielles de la présente procédure : Voir règlement de la consultation

Motifs d'exclusion purement nationaux : Voir règlement de la consultation

Conflit d'intérêt créé par sa participation à la procédure de passation de marché : Voir règlement de la consultation

Association directe ou indirecte à la préparation de cette procédure de passation de marché : Voir règlement de la consultation

Coupable d'une faute professionnelle grave : Voir règlement de la consultation

Résiliation, dommages et intérêts ou autres sanctions comparables : Voir règlement de la consultation

Manquement aux obligations dans le domaine du droit social : Voir règlement de la consultation

Paiement des cotisations de sécurité sociale : Voir règlement de la consultation

État de cessation d'activités : Voir règlement de la consultation

Paiement d'impôts et taxes : Voir règlement de la consultation

Infractions terroristes ou infractions liées aux activités terroristes : Voir règlement de la consultation

## Section 5 - Lot

### 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

**Titre :** MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉNOVATION DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS ET EXTÉRIEURS DU PALAIS DES FESTIVALS ET DES CONGRÈS DE CANNES

**Description :** Le présent marché est passé selon une procédure avec négociation. Il est soumis aux dispositions des articles L. 2124-3, R. 2124-1, R. 2124-3-3°, et R. 2161-12 à R. 2161-20 du Code de la commande publique. Il est recouru à cette procédure car le marché comporte des prestations de conception. Cette procédure se déroule en deux phases principales : 1. Une phase de remise de candidatures à l'issue de laquelle seront sélectionnés les candidats qui seront admis à présenter une offre ; les candidats ayant été retenus à la suite de cette étape de sélection seront destinataires d'une lettre de consultation les invitant à remettre leur offre. Les informations fournies dans le dossier de consultation des entreprises (DCE) « phase

candidatures » ont pour objet de permettre aux opérateurs économiques de déterminer la nature et la portée du marché et de se positionner pour participer à la procédure. 2. Une phase de choix de l'offre économiquement la plus avantageuse, parmi les offres remises par les candidats présélectionnés. Des négociations pourront être préalablement engagées dans les conditions fixées au règlement de la consultation. Les travaux à réaliser appartiennent à la catégorie ouvrages de bâtiment : réutilisation/réhabilitation. La description des travaux et leurs spécifications techniques sont indiquées dans le programme des travaux. La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux est de 2 175 000 euros H.T. L'exécution des travaux est prévue par phases, essentiellement pendant la saison estivale, à compter de l'année 2026 (y compris période de préparation de la première phase de travaux) et jusqu'en 2028 inclus. Les travaux seront réalisés en site occupé. Il est à noter qu'ils seront exécutés en parallèle des travaux de rénovation du salon des ambassadeurs (année 2025) et des travaux de rénovation de la rue intérieure du niveau -1 au niveau +5 (années 2025 – 2026 – 2027). L'ensemble de l'établissement est classé : ERP type T, L, N, P, W, PA. Catégorie : 1ère. Les éléments de mission de maîtrise d'œuvre compris dans le cadre du marché concernent la mission de base au sens des articles R. 2431-1 et R. 2431-5 du code de la commande publique, soit : APS / avant-projet sommaire, APD / avant-projet définitif, PRO / études de projet, ACT / assistance au maître d'ouvrage pour la passation des marchés de travaux, incluant la rédaction du dossier de consultation des entreprises, VISA / visa des études d'exécution réalisées par les entrepreneurs de travaux ; DET / direction de l'exécution des marchés de travaux, AOR / assistance apportée au maître d'ouvrage aux opérations de réception et pendant la garantie de parfait achèvement. Le marché comprend une mission complémentaire qui est la suivante : DIAG / diagnostic. Le contenu de chaque élément de mission est celui prévu par les articles R. 2431-19 à R. 2431-23 (dispositions propres aux opérations de réhabilitation) et R. 2431-12 à R. 2431-18, et détaillé au CCTP du marché. A titre indicatif, la date prévisionnelle de notification du marché et, donc, de commencement des études, est juillet 2024. La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre commence à la date de notification du présent marché, jusqu'à l'échéance de la garantie de parfait achèvement du ou des marchés de travaux ou après prolongation de ce délai si les réserves signalées lors de la réception ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Dans cette hypothèse, l'achèvement de la mission intervient lors de la dernière levée de réserve. La durée globale prévisionnelle d'exécution du marché de maîtrise d'œuvre, incluant les éléments réalisés pendant la phase de parfait achèvement susmentionnée est estimée à 60 mois à compter de la date de notification du marché. Les délais d'exécution des différents éléments de mission sont fixés dans l'acte d'engagement.

**Identifiant interne :** 24/04

#### 5.1.1 **Objet**

**Nature du marché :** Services

**Nomenclature principale ( cpv ):** 71300000 Services d'ingénierie

#### 5.1.2 **Lieu d'exécution**

**Adresse postale :** Palais des Festivals et des Congrès de Cannes

**Ville :** Cannes Cedex

**Code postal :** 06414

**Subdivision pays (NUTS) :** Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :**

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 60 MONTH

### 5.1.6 Informations générales

**Les noms et les qualifications professionnelles du personnel chargé de l'exécution du marché doivent être mentionnés :** Exigence dans le demande de participation

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)**

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Les renseignements et documents à produire à l'appui de la candidature, ainsi que les critères de sélection des candidatures et leur pondération, sont énoncés dans le règlement de la consultation.

**Description :** Dans le cadre de la préparation de leur réponse, les candidats qui auront été admis à présenter une offre seront tenus d'effectuer une visite du site, sous peine de rejet de leur offre.

**Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure**

**Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :**

**Nombre minimal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 3

**Nombre maximal de candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure :** 4

**La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains participants peuvent être éliminés**

**L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations**

### 5.1.10 Critères d'attribution

**Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères :** Les dispositions relatives aux offres, ainsi que les critères d'attribution et leur pondération sont énoncés dans le règlement de la consultation.

### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-securises.fr>,

### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requisite

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-securises.fr>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**La signature ou le cachet électronique avancé(e) ou qualifié(e) [au sens du règlement (UE) N° 910/2014] est requis(e)**

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 12/03/2024 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Conditions du marché :**

**Facturation en ligne :** Autorisée

**La commande en ligne sera utilisée :** non

**Forme juridique que doit revêtir un groupe de soumissionnaires auquel un marché est attribué :** L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'aucune forme juridique de groupement n'est imposée par la SEMEC après attribution. Cependant, en cas d'opérateurs économiques groupés conjoints, le mandataire du groupement devra être solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard de l'acheteur, pour l'exécution du marché.

**Montage financier :** Les crédits nécessaires au financement de l'opération sont inscrits dans les comptes de la SEMEC, au budget annuel. Le financement est assuré à partir de fonds propres. Les prix du marché sont forfaitaires et révisables selon les dispositions du CCAP. Conformément aux dispositions légales en vigueur, les sommes dues en exécution du marché sont payées dans un délai global ne pouvant excéder soixante (60) jours, par virement bancaire. Le dépassement du délai de paiement susvisé ouvre de plein droit et sans autre formalité, le versement des intérêts moratoires fixé au CCAP. Par application des dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique, une avance est versée au titulaire, sauf indication contraire dans l'acte d'engagement. L'avance n'est pas affectée par la mise en œuvre de la clause de variation des prix. Conformément à l'article 11.1 du CCAG MOE, l'option retenue est l'option B.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Pas d'accord-cadre

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal judiciaire de Marseille

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel :** Palais des Festivals et des Congrès de Cannes (06)

**Numéro d'enregistrement** : 38315023200015

**Adresse postale** : CS 30051

**Ville** : Cannes Cedex

**Code postal** : 06414

**Subdivision pays (NUTS)** : Alpes-Maritimes ( FRL03 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [commandepublique@palaisdesfestivals.com](mailto:commandepublique@palaisdesfestivals.com)

**Téléphone** : +33 492993141

**Télécopieur** : +33 493993734

**Adresse internet** : <https://www.marches-securises.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://www.palaisdesfestivals.com>

**Profil de l'acheteur** : <https://www.marches-securises.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal judiciaire de Marseille

**Numéro d'enregistrement** : 17130111200776

**Adresse postale** : 6 rue Joseph Autran

**Ville** : Marseille cedex

**Code postal** : 13281

**Subdivision pays (NUTS)** : Bouches-du-Rhône ( FRL04 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : [accueil-marseille@justice.fr](mailto:accueil-marseille@justice.fr)

**Téléphone** : +33 491155050

**Adresse internet** : <http://www.justice.gouv.fr>

**Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL)** : <http://www.justice.gouv.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 10 - Modification

**Version de l'avis antérieur à modifier** : 91239-2024

**Principale raison de la modification** : Correction par l'acheteur

**Description** : La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux n'est pas de 2 950 000 euros H.T. mais de 2 175 000 euros H.T. Les pièces du DCE ont été mises à jour.

## 10.1 Modification

**Identifiant de la section** : LOT-0001

**Description des modifications** : La part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux n'est pas de 2 950 000 euros H.T. mais de 2 175 000 euros H.T.

**Les documents de marché ont été modifiés le** : 14/02/2024

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : e38901bd-e69a-4e98-abf3-44a99bbeee81 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 14/02/2024 à 14:34

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 14/02/2024